



HAL
open science

De l'introduction des TICE à l'École aux pratiques actuelles des jeunes.

François-Xavier Bernard, Rodica Ailincăi

► **To cite this version:**

François-Xavier Bernard, Rodica Ailincăi. De l'introduction des TICE à l'École aux pratiques actuelles des jeunes.. Raisons, comparaisons, éducations: la revue française d'éducation comparée, 2012, 8, pp.215-226. halshs-00730378

HAL Id: halshs-00730378

<https://shs.hal.science/halshs-00730378v1>

Submitted on 15 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HISTOIRE

De l'introduction des TICE à l'École aux pratiques actuelles des jeunes¹

François-Xavier BERNARD

Université Paris Descartes²

Rodica AILINCAI

IUFM de la l'Université de la Polynésie Française³

Introduction

« La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des applications disponibles dans la vie courante et dans la vie professionnelle. Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage, désormais banalisé, d'outils informatiques. » Telles étaient les premières lignes du Bulletin officiel de novembre 2000 qui allait instaurer à l'école un Brevet Informatique et Internet – dénommé B2i - en vue de donner à tous les élèves la possibilité d'accéder à la maîtrise de ces outils. Cette préoccupation était déjà ancienne puisque, nous le verrons, l'Education nationale dès les années 1970 mettait en place des actions, aux plans humain et matériel, visant l'intégration de l'informatique éducative dans l'enseignement général.

Aujourd'hui, 10 ans après la naissance du B2i, cette préoccupation est restée intacte au niveau de l'institution scolaire mais des évolutions se sont produites sur d'autres fronts, notamment chez les principaux intéressés, les élèves. Leurs pratiques, spécialement celles des adolescents, ont fortement évolué au plan privé ces dernières années, prenant une dimension nouvelle d'ordre identitaire. Ces pratiques, qui s'appuient pour partie sur des outils tels que les messageries instantanées ou les blogs, ont donné naissance à une nouvelle culture juvénile s'exerçant dans le monde du numérique. La question se pose de

¹Cet article est tiré pour partie d'un chapitre paru dans l'ouvrage *Pratiques éducatives dans un contexte multiculturel, L'exemple plurilingue de la Guyane* », Bernard, F-X & Ailincal, R. & Baur, D., 2011, pp. 45-54.

² Laboratoire EDA (EA 4071).

³ Laboratoire MoDyCo (Modèles, Dynamiques, Corpus) (UMR 7114).

savoir comment s'articulent aujourd'hui pratiques privées des jeunes et pratiques scolaires dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Il faut également s'interroger sur la possibilité d'un transfert des premières vers les secondes.

Cet article se propose d'apporter quelques éléments de réponse et de réflexion au lecteur – étudiant, enseignant - intéressé par ces questions. Afin de comprendre comment les outils informatiques se sont peu à peu installés dans le paysage scolaire français, nous allons rappeler dans ses grandes lignes le processus d'intégration de ces outils dans l'enseignement général, tous niveaux confondus, depuis son commencement dans les années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Nous verrons que ce processus s'est réalisé en deux grands mouvements, d'expérimentation puis de généralisation, articulés autour de la période charnière de la fin des années 1980 qui allait marquer l'avènement du multimédia et les premiers pas de l'Internet dans la société. Ce panorama effectué, nous nous pencherons sur les pratiques quotidiennes des élèves - et plus précisément des collégiens -, telles qu'elles se manifestent aujourd'hui en France et nous verrons de fait comment elles s'articulent avec les pratiques scolaires.

L'informatique éducative : histoire d'une intégration

Comme le rappelle Lelièvre (2002), historien de l'éducation, contrairement à ce que l'on pense trop souvent, l'informatique a été rapidement un sujet de préoccupation et d'intérêt en France, premier pays à se lancer dans les années 1970 dans l'aventure de l'informatique éducative de façon conséquente. Si, dès le début des années 1960, un certain nombre d'expériences d'intégration de l'informatique dans l'enseignement sont menées, elles concernent essentiellement les filières techniques et l'enseignement supérieur. Il faudra attendre le début des années 1970 pour voir naître véritablement le premier plan d'ampleur concernant l'enseignement général, qui n'avait jusque là bénéficié que de quelques actions isolées. Nous dresserons dans les lignes qui suivent un rapide aperçu des principales phases qui se sont succédées, depuis les origines jusqu'au milieu des années 1980⁴.

En 1967⁵, le Général de Gaulle, sous l'impulsion du Premier ministre

⁴Pour un historique détaillé de la période 1960-1985, voir l'article de E. Pélissier, « Pour une histoire de l'informatique dans l'enseignement français, premiers jalons », paru dans *Système éducatif et révolution informatique*, Collection Recherche des Cahiers de la FEN, 1985. Également publié en ligne dans la revue de l'EPI (voir bibliographie).

⁵Le terme « informatique » (contraction des mots « information » et « automatique ») fut utilisé pour la première fois en 1962 par Philippe Dreyfus, ingénieur chez Bull, qui souhaitait trouver un équivalent français de

Michel Debré, lance un plan national, le Plan Calcul, destiné à développer en France l'informatique et son industrie en vue notamment d'assurer l'indépendance du pays en matière de gros ordinateurs⁶ vis-à-vis des constructeurs américains. C'est dans ce contexte de course à l'informatique industrielle que fut menée la première opération d'introduction de l'informatique dans l'enseignement général (Baron et Bruillard, 1996). Dans le cadre du Plan Calcul, une Mission à l'informatique est créée au ministère de l'Education nationale, dont l'objectif est de réfléchir aux modalités de cette introduction. Il s'agit d'initier les lycéens à une démarche de pensée nouvelle « *modélisante, algorithmique et organisationnelle* » (Bardi et Bérard, 2005), traversant toutes les disciplines, et de former des enseignants susceptibles de les encadrer. La réflexion engagée débouchera rapidement sur la mise en place de l'expérience dite « des 58 lycées ». Menée de 1970 à 1976, cette expérience consistera en la mise en place de formations proposées à des enseignants volontaires du second degré et permettra l'équipement en mini-ordinateurs de salles informatiques de cinquante-huit établissements, avec la création d'un langage informatique *ad hoc*, le LSE (langage symbolique d'enseignement). Durant cette période, plusieurs centaines de logiciels d'EAO (enseignement assisté par ordinateur) seront mis au point dans toutes les disciplines et des clubs d'informatique verront le jour dans les établissements scolaires. En 1976, pour des raisons notamment budgétaires, la Mission à l'informatique est supprimée, entraînant l'arrêt des formations et des équipements. Avec l'évolution des matériels et l'avènement des micro-ordinateurs⁷, l'intérêt pour l'informatique pédagogique est ravivé dans

l'expression anglophone « computer science ». Le terme sera définitivement adopté en 1967 par l'Académie française pour désigner la Science du traitement de l'information.

⁶C'est dans le cadre du Plan Calcul que fut créée la Compagnie internationale pour l'informatique, désignée à l'époque sous l'acronyme CII. Un autre acronyme du nom de C2i (Certificat Informatique et Internet) fera son apparition dans les années 2000, mais c'est une autre histoire.

⁷Alors que les mini-ordinateurs (et le langage qui les accompagne) ne donnaient la possibilité de traiter que du texte (nombres et caractères) sans graphiques ni couleurs, les micro-ordinateurs qui font leur apparition au milieu des années 1970 ont des capacités permettant d'envisager des usages plus diversifiés (graphiques, couleurs, sons...) et augurent par conséquent de potentialités beaucoup plus fortes au plan pédagogique. Par ailleurs, leur faible encombrement permettait de les utiliser en classe, plutôt que dans un lieu spécifique. Enfin, leur prix était beaucoup moins élevé que celui des mini-ordinateurs très coûteux, ce qui les rendait beaucoup plus accessibles, y compris au grand public, laissant présager d'une diffusion massive de ces nouvelles machines dans la société.

les années qui suivent. La décision est prise en 1978 de relancer un projet d'ampleur d'équipement informatique des établissements scolaires. Il s'agira du plan « dix mille micro-ordinateurs » qui concernera essentiellement les lycées, avec pour ambition d'équiper de huit postes tous les établissements dans les cinq années à venir et de contribuer à la formation des personnels à l'utilisation de l'informatique. Avec le changement de Présidence et de gouvernement en 1981, le ministère de l'Education nationale français lance un nouveau plan d'ampleur, le plan « **100.000 micro-ordinateurs et 100.000 enseignants formés** ». En 1983/1984, 20.000 enseignants doivent être concernés, l'équipement de tous les lycées étant prévu pour 1986 et celui des collèges pour 1988. Quant aux élèves des écoles élémentaires, une « approche significative » de l'informatique leur est proposée. Durant cette période, les équipements augmentent rapidement dans les établissements, de nombreuses formations et stages sont organisés pour les enseignants. Des colloques et séminaires sont mis en place- y compris en direction des parents – et proposent information et réflexion sur les technologies nouvelles. Notons qu'à cette même époque, de la fin des années 1970 au milieu des années 1980, un phénomène venu des Etats-Unis connaît un grand succès dans les écoles primaires françaises ; il s'agit de LOGO, un langage de programmation pédagogique destiné aux enfants dès la maternelle et visant à les inscrire dans une pratique active de l'informatique. Le monde LOGO suscitera durant cette période de nombreuses recherches, notamment au sein de l'INRP (Institut national de la recherche pédagogique). En 1985, un dernier⁸ **plan gouvernemental en matière d'équipement informatique pour l'enseignement, est annoncé. Il s'agit du très ambitieux plan « informatique pour tous » (IPT)** qui a pour objectif de dépasser les objectifs du précédent, en visant l'initiation de tous les élèves et étudiants du territoire à l'informatique. Fondé sur un ensemble d'idées considérant l'ampleur du développement de l'informatique dans la société, il attribue au système scolaire un rôle moteur dans ce processus. L'informatique est alors envisagée comme objet d'étude en tant que composante de la culture générale et comme outil au service des disciplines scolaires, ayant vocation à être intégré dans les pratiques pédagogiques. Dans le cadre du plan sont prévus l'équipement de 120.000 machines (40.000 sont déjà installées), la formation de 110.000 enseignants et la mise à disposition de plusieurs centaines de logiciels pour l'enseignement et la formation professionnelle. Ce plan, qui sera

⁸Le plan « informatique pour tous » allait en effet signifier le désengagement de l'Etat en matière d'équipement des établissements scolaires en matériel informatique et le passage du relais aux collectivités territoriales.

stoppé une année après son lancement lors du changement de majorité gouvernementale en 1986, aura néanmoins joué un rôle très important, surtout au niveau de l'école élémentaire et du collège qui avaient jusqu'alors été relativement peu concernés par les vagues d'actions précédentes. Par ailleurs, même si les objectifs initiaux n'ont sans doute pas été tous atteints, le plan « informatique pour tous » a vraisemblablement contribué de manière marquante à la prise en compte des nouvelles technologies dans le système éducatif, par ses différents acteurs et à ses différents niveaux, et a constitué un symbole fort du caractère irréversible de la mutation en cours vers la société de l'information. C'est ainsi qu'est apparue au début des années 1990 une nouvelle expression dans le paysage éducatif français, celle de Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, dite TICE (Baron, 1994), faisant converger dans un même ensemble les outils relevant de l'audiovisuel et ceux de l'informatique.

TICE et X2i⁹

Avec l'avènement du multimédia¹⁰, lié notamment à la popularisation vers le début des années 1990 d'un nouveau support de données numériques - le cédérom -, les machines mises sur le marché laissent entrevoir de nouvelles et nombreuses potentialités au plan éducatif, assignant à l'informatique scolaire une fonction d'outil destiné à être intégré dans l'ensemble des disciplines. Une diffusion massive dans la société accompagnera ce mouvement, principalement dans le domaine des loisirs numériques mais aussi, peu à peu, dans celui des outils de gestion de la distance comme les réseaux de communication (on parlait à cette époque des « autoroutes de l'information »). Cette période de fin du 20^{ème} siècle verra ainsi l'apparition - jusque dans les rayons des grandes surfaces - d'une offre grand public très importante de logiciels à finalités ludiques mais aussi bureautiques ou culturelles, ainsi que des offres d'accès à Internet de plus en plus performantes. Face à ce développement du multimédia et de l'Internet, les collectivités territoriales (communes, départements, régions) manifesteront une attention particulière en direction des TICE, mettant en place avec l'aide du ministère de l'Education nationale et des services académiques, des plans d'équipement et de connexion des établissements scolaires ainsi

⁹Cet acronyme est emprunté à J.-M. Bérard (2010) qui parle de « constellation X2i » pour désigner l'ensemble des formations certifiantes (C2i niveau 1 et 2) créées par le ministère sur la lancée du système d'attestation B2i.

¹⁰Apparu dans le dictionnaire *Le Petit Robert* en 1995, le terme multimédia (en un seul mot) est utilisé pour désigner toute technologie intégrant sur un même support des données numérisées de différentes natures (son, texte, images fixes ou animées), consultables de manière interactive.

que des mesures d'accompagnement à la formation des enseignants et de soutien à la production de ressources pédagogiques.

Au début des années 1990, considérant la nécessité « *d'une part de faire prendre conscience aux futurs professeurs des enjeux technologiques, sociaux et culturels que représente le développement de ces nouvelles techniques, d'autre part d'habituer tous les futurs professeurs à leur utilisation, de telle sorte qu'elles deviennent rapidement pour eux, un outil pratique, banal et quotidien* », une place est donnée aux TICE dans la formation initiale des enseignants. Une note de janvier 1992 - la première sur ce sujet -, issue de la Direction des enseignements supérieurs, est ainsi consacrée à la « *formation aux technologies modernes d'information et de communication dans les IUFM* » (Baron et Bruillard, 1996). A partir de 1997, un certain nombre de structures institutionnelles vont faire leur apparition au plan national, avec la constitution au ministère de l'Education nationale d'une sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication (devenant par la suite la SDTICE), qui aura entre autres objectifs de préparer et de mettre en œuvre les grandes orientations en matière de développement des TICE. Elle sera accompagnée de la création du réseau pédagogique Educnet, sous forme d'un site Internet (<http://www.educnet.education.fr/>), dédié au développement et à la généralisation de l'usage du numérique dans l'éducation, de la maternelle à l'université. En vue d'impulser, de coordonner et de piloter des actions au plan national et local, des groupes d'animation académiques verront le jour, ainsi que des dispositifs visant à soutenir les pratiques enseignantes, avec par exemple la création en 1998 de la marque RIP (« reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'Education nationale ») labellisant les produits multimédias particulièrement adaptés à un usage éducatif.

Au début des années 2000, dans le contexte de banalisation et de vulgarisation des ordinateurs dans le paysage scolaire mais aussi sociétal, apparaît la nécessité d'inscrire de façon systématique une formation aux TICE dans le cursus de tous les élèves. Lors d'une conférence de presse le 20 juin 2000, le ministre de l'Education nationale annonce la création d'un « Brevet informatique et Internet » (B2i) de niveau 1 pour l'école et de niveau 2 pour le collège¹¹, la volonté étant clairement affichée de permettre à tous l'accès à la société numérique dès l'école, en vue notamment de contrer la « fracture

¹¹ Depuis 2006, le B2i a été généralisé à tout l'enseignement scolaire : école, collège, lycée. Voir le BO n°29 du 20 juillet 2006. En 2011, les référentiels du B2i école et du B2i collège sont renouvelés, ces nouvelles versions devant être mises en œuvre à la rentrée 2012.

numérique » qui apparaissait déjà comme une réalité. Viendront ensuite la mise sur pied de formations certifiantes avec le « Certificat informatique et Internet » (C2i) de niveau 1 pour les étudiants, et sa suite professionnelle de niveau 2 avec notamment le C2i2 « enseignant » (C2i2e) qui a été rendu obligatoire en 2010 pour tous les professeurs des écoles stagiaires.

Après les phases expérimentales de l'informatique éducative des années 1970/1980, a suivi une période de généralisation des TICE en milieu scolaire. A compter de cette évolution, les technologies éducatives vont se manifester sous des formes très diverses, notamment par le développement de réseaux et de services multimédias éducatifs, développement suscité et orienté par des politiques publiques et soutenu par l'engagement d'acteurs, praticiens, chercheurs, décideurs, et également par des industriels (Baron et Bruillard, 2002). S'il est difficile de rendre compte de manière catégorielle et exhaustive de la diversité des usages qu'il est fait de ces technologies dans la classe (hormis dans certaines disciplines où elles ont été intégrées aux méthodologies de travail, comme avec l'ExAO¹² par exemple), des évolutions se sont indubitablement produites, dans les programmes, dans les méthodes d'enseignement et dans l'environnement de travail des enseignants et des élèves. Aujourd'hui, et pour terminer avec ce survol de l'introduction des technologies éducatives dans l'école, la marche en avant du processus de dissémination se poursuit. L'année 2009/2010 a vu apparaître un programme d'équipement numérique des écoles rurales (ENR), proposant toute une série de dispositifs techniques et d'accompagnements pédagogiques à plus de 6000 écoles primaires identifiées. Par ailleurs, de nouveaux matériels, de nouveaux dispositifs, de nouvelles initiatives continuent de voir le jour dans le paysage scolaire. Nous citerons sans en faire le détail les tableaux blancs interactifs (TBI) qui ont fait leur apparition dans les classes depuis quelques années déjà, les espaces numériques de travail (ENT), les classes mobiles, la baladodiffusion, les manuels numériques, et d'autres encore¹³. Enfin, on ne compte plus le nombre de sites Internet en lien avec les TICE, créés par des enseignants ou des associations d'enseignants, des sites académiques et de circonscription. Bien sûr, le niveau d'équipement des classes en matériel informatique ne présage

¹²Expérimentation assistée par ordinateur.

¹³Pour obtenir des précisions, nous renverrons le lecteur vers des sites Web institutionnels proposant un veille technologique et pédagogique, comme l'Agence nationale des usages des TICE (<http://www.agence-usages-tice.education.fr/index.htm>) ou encore Educnet et son corollaire de sites organisés par niveau ou par discipline, à l'image de PrimTICE pour le primaire (<http://www.primtice.education.fr/index.php>).

pas des usages qui en sont faits. Aujourd'hui comme hier, les démarches les plus innovantes s'appuyant sur les dernières « nouveautés » ne concernent qu'une petite minorité de pionniers. Le fait demeure néanmoins qu'en l'espace de quatre décades, les technologies éducatives ont bel et bien investi l'Ecole. Mais les changements n'ont pas affecté seulement l'espace scolaire. En effet, une évolution des pratiques privées des élèves – surtout ceux du second degré –, particulièrement notable ces dernières années, a modifié leur rapport au monde du numérique.

Une évolution des pratiques juvéniles

Selon une enquête récente menée par le CREDOC¹⁴ en novembre 2008 sur « la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française »¹⁵, la proportion des 12-17 ans équipés en ordinateur individuel est de 92% (75% en 2004), avec un taux de connexion Internet atteignant les 89% (49% en 2004). A titre de comparaison, toujours en 2008, pour l'ensemble de la population française, le taux de pénétration de l'ordinateur est de 69% (53% en 2004) et d'Internet de 61% (36% en 2004). Parallèlement, l'étude des usages de l'ordinateur réalisée dans cette même enquête indique chez les jeunes une pratique plus soutenue que pour la moyenne des adultes, notamment avec Internet, dans les domaines de la communication et du divertissement : messageries instantanées (*chat*), blogs (blocs-notes multimédia personnels publiés en ligne et commentés par ses lecteurs), téléchargements, jeux en réseau, etc. De fait, en quelques années, les adolescents se sont appropriés ces technologies numériques en réseau, et ont appris à les exploiter à plusieurs niveaux. Les messageries instantanées ou les blogs ont été mis au service à la fois d'une sociabilité renouvelée (formation de nouveaux réseaux d'amitié dans des communautés réelles et virtuelles, émergence d'une sorte de nouveau jeu de rôle social avec usage de pseudonyme, etc.) et d'un marquage identitaire étendu (par l'usage généralisé du langage SMS, l'élaboration de codes graphiques élaborés combinant des jeux de police d'écriture et d'émoticônes ou *smileys*, la création de montages photos, etc.). Les jeunes utilisent ainsi les technologies en réseau selon une logique d'usage qui repose sur une forte conformité des pratiques de communication à l'intérieur de leur groupe d'appartenance social, et plus particulièrement au sein de leur « tribu ». Ils utilisent massivement

¹⁴Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, cf. <http://www.credoc.fr/>

¹⁵Voir les résultats de l'enquête: http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf

la messagerie instantanée, créent leur blog¹⁶, consultent et laissent des commentaires sur ceux des amis, mais ils échangent finalement peu en termes de contenu et s'en servent surtout pour exercer le lien social qui fédère le groupe (Fluckiger, 2006 ; Dumez Féroc, 2008). Ces technologies permettraient donc avant tout aux jeunes de co-construire leur réseau social en ligne (Metton, 2004, 2006) et d'assurer leur conformité au groupe d'appartenance (Pasquier, 2005). L'usage des TIC s'inscrit désormais dans le processus de construction identitaire des adolescents et d'autonomisation de leurs pratiques culturelles et de communication.

Cette nouvelle donne pourrait laisser penser que les jeunes possèdent aujourd'hui une grande familiarité avec les environnements numériques - ce qui était l'objectif principal de la mise en place du B2i dans la scolarité obligatoire au début des années 2000 – et se trouveraient par conséquent dotés d'une culture homogène, transférable aux impératifs scolaires et aux exigences des programmes. De telles hypothèses sont à nuancer fortement. Ces pratiques nouvelles qui concernent la sphère privée ne présagent en effet pas des retombées éventuelles qu'elles pourraient générer en termes de culture numérique et d'éducation. D'une part, il semble risqué d'envisager le phénomène d'appropriation de ces environnements par les jeunes de façon homogène et univoque. Comme le signale Octobre (2007, p. 36) dans un article de la revue « Culture et Recherche » du ministère de la Culture et de la communication, consacrée aux nouvelles pratiques numériques : *« Ces mutations de l'accès aux équipements se doublent d'une mutation des usages (...) Pour autant, peut-on parler d'homogénéisation de la culture jeune et du rapport des jeunes aux TIC ? Il n'en est rien. (...) Car les TIC sont devenus, comme hier la télévision, un objet d'éducation et de régulation dans les familles (de l'accès, du temps passé, de contenus consommés, etc.), s'insérant parfois dans un projet éducatif parental, que les parents soient compétents ou non dans l'usage de ces technologies. Cette « fracture » obéit aux lois de la stratification sociale des comportements culturels et éducatifs. »*

Même si elle se distingue nettement de celle des générations précédentes, la culture propre aux jeunes générations présente donc d'importantes disparités selon l'origine sociale – du fait notamment de l'encadrement parental - mais aussi selon le genre et l'âge. D'autre part, comme le signale Fluckiger (2008) qui s'est penché sur les pratiques numériques scolaires et personnelles d'élèves de collège, les pratiques des jeunes ne sont pas en phase avec les exigences de l'institution

¹⁶Selon l'enquête du CREDOC réalisée en novembre 2008, 53% des 12-17 ans avaient créé un blog ou un site personnel dans les 12 derniers mois.

scolaire en matière de TICE, du fait notamment du « *caractère limité et local des compétences techniques développées par ces derniers, associé à une faible conceptualisation et verbalisation des pratiques ordinaires* ». Même dans l'utilisation d'outils logiciels communs aux deux univers, comme les navigateurs ou les moteurs de recherches sur Internet, on observe une structuration différente de l'activité qui fait obstacle au réinvestissement scolaire des compétences techniques. Par ailleurs, les modalités d'exercice des pratiques privées et des pratiques scolaires en matière de TIC se révèlent être très éloignées les unes des autres. Au caractère ludique, débridé et immédiat que revêtent les pratiques privées, s'oppose un usage scolaire normé sur lequel s'exerce nécessairement un certain nombre de contraintes propres à l'institution (activité contrôlée, planifiée, limitée dans le temps, répondant à des impératifs pédagogiques, etc.). Les transferts entre les deux mondes s'avèrent donc délicats.

La prise en compte de la culture numérique des élèves

Si l'on ne peut effectivement parler d'une culture homogène au sein de l'ensemble de la jeune génération, il est en revanche admis que les pratiques quotidiennes – quelles qu'en soient les modalités - impactent la façon dont les élèves s'approprient les TICE. Les connaissances, même si elles sont peu organisées et acquises de manière spontanée au gré des activités pratiquées dans un cadre privé, génèrent des conduites nouvelles vis-à-vis des environnements informatiques, y compris ceux à visée éducative. Cette évolution sociétale, l'omniprésence des TIC dans l'environnement des jeunes, l'intensité et la diversité de leurs usages, impliquent comme l'indique Linard (2003, p. 260) un changement de paradigme dans la prise en compte de ces technologies pour la formation : « *On ne conduit pas une voiture de Formule Un comme un vélomoteur, ni une usine nucléaire comme une boulangerie de village. On ne peut pas non plus éduquer et former une génération née dans l'univers des TIC comme une génération qui ne l'a connu que peu ou pas du tout.* » L'émergence de compétences individuelles chez les élèves, parfois liées à des domaines très spécifiques éloignés des activités conduites en classe, nécessite de revisiter la nature des situations pédagogiques impliquant des TIC, au plan didactique notamment. Se pose en effet la question – qui n'avait pas lieu d'être il y a seulement quelques années - de l'incidence effective, aussi bien du point de vue des processus d'apprentissage que des modalités d'enseignement, de ces formes d'expertise développées de manière informelle.

Actuellement au collège, en dehors de certains usages disciplinaires comme en sciences avec l'expérimentation assistée par ordinateur, les

TIC sont présentes dans le curriculum formel en technologie et en documentation, ainsi qu'au travers des activités relatives au B2i. Compte tenu des nouvelles pratiques juvéniles, la communauté éducative devrait donc prendre aujourd'hui conscience de l'émergence des compétences acquises par les élèves en dehors de l'école, tout en considérant les limites de leur transférabilité à des activités à visée pédagogique. Le regard porté sur les processus d'appropriation des outils informatiques dans la classe appelle du coup une nouvelle approche, d'ordre systémique, ne pouvant se limiter à la seule prise en compte de l'interactivité fonctionnelle élève/interface, mais s'inscrivant dans un ensemble plus vaste incluant notamment les pratiques extra-scolaires des élèves (Bernard et Baker, 2009a).

Conclusion

Dans cette perspective, il serait donc intéressant d'articuler la culture numérique des élèves avec celle, distincte, à construire dans et par l'institution scolaire. Comme le signale Fluckiger (2008), ce changement de perspective dans les pratiques scolaires donnerait aux enseignants l'occasion de compenser en partie le déficit de verbalisation et de conceptualisation qui caractérise l'apprentissage informel. Il donnerait la possibilité aux élèves d'accéder à la maîtrise et à la compréhension des outils manipulés tout en transférant ce gain méthodologique et cognitif à un domaine d'usage global débordant le seul champ scolaire. Il ne s'agirait donc pas de développer des compétences dans le contexte scolaire, en parallèle et indépendamment de celles acquises au quotidien, mais de s'appuyer sur ces dernières pour les expliciter, les formaliser et les enrichir de manière à ce qu'elles deviennent conscientisées et donc opératoires en toutes circonstances. Une telle approche, dépassant la seule perspective scolaire, serait susceptible de participer de manière effective à la poursuite des objectifs visés par le B2i : « *dispenser à chaque futur citoyen la formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication, qui lui permettra [notamment] d'en faire une utilisation raisonnée* ».

Bibliographie

- Bardi, A.-M., & Bérard, J.-M. (2005). TIC et système éducatif, un peu d'histoire. *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, 50, 2-8.
- Baron, G.-L. (1994). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Note de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 5 - René Descartes, Paris.
- Baron, G.-L., & Bruillard, É. (1996). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : P.U.F.
- Baron, G.-L., & Bruillard, É. (Eds). (2002). *Les technologies en*

- éducation. Perspectives de recherche et questions vives*. Paris/Caen : INRP, MSH/IUFM de Basse-Normandie.
- Bernard, F.-X. & Baker, M. (2009a). Une analyse des processus d'appropriation d'un environnement informatique pour l'apprentissage collaboratif dans la classe. In E. Delozanne, A. Tricot, & P. Leroux (Eds.), *Actes de la 4ème Conférence EIAH2009* (pp. 101-108). Lyon : INRP.
- Bernard, F.-X., & Baker, M. (2009b). CoFFEE, un environnement informatique pour l'apprentissage coopératif en co-présence. In G.-L. Baron, & É. Bruillard (Eds.), *Actes du colloque DIDAPRO3* (pp. 168-180). Lyon : INRP.
- Bérard, J.-M. (2010). Constellation X2i, la genèse. *L'Ecole numérique*, 3, 28-29.
- Dumez Féroc, I. (2008). Les jeunes sur Internet : ils bloguent à part... Pratiques juvéniles de production et de réception de l'écrit et de l'image en ligne. In *Les Jeunes et les médias*, coll. *Comprendre les médias*. Paris : Vuibert.
- Fluckiger, C. (2006). La sociabilité juvénile instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens. *Réseaux*, 138, 111-138.
- Fluckiger, C. (2008). L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves. *Revue française de pédagogie*, 63, 51-61.
- Lelièvre, C. (2002). *Les politiques scolaires mises en examen : 12 questions en débat*. Paris : ESF.
- Linard, M. (2003). Autoformation, éthique et technologies : enjeux et paradoxes de l'autonomie. In B. Albero (Ed.), *Autoformation et enseignement supérieur* (pp. 241-263). Paris : Hermes Sciences/Lavoisier.
- Metton, C. (2004). Les usages d'Internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile. *Réseaux*, n° 123, p. 59-84.
- Metton, C. (2006). *Devenir grand. Le rôle des technologies de la communication dans la socialisation des collégiens*. Thèse de doctorat, EHESS, Paris.
- Octobre, S. (2007). Les jeunes et les TIC. *Culture & Recherche*, 112, 36-37. Disponible à l'adresse : http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr112_p36-37.pdf
- Pasquier, D. (2005). *Cultures Lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris : Editions Autrement.
- Pélissier, E. (2002). Pour une histoire de l'informatique dans l'enseignement français, premiers jalons. *Revue de l'EPI*, 50. Disponible à l'adresse <http://www.epi.asso.fr/revue/histo/h85ep.htm>